



Paris, le 6 novembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taxe professionnelle : les élus du bloc local proposent aux sénateurs une réforme acceptable et équitable

Au moment où s'engage l'examen par les sénateurs du projet de loi de finances pour 2010, les associations de maires et de présidents d'intercommunalités ont adressé, jeudi 5 novembre, aux membres de la Haute assemblée leurs principales propositions à l'occasion de la réforme de la taxe professionnelle.

Tout en souscrivant à la nécessité de moderniser l'impôt économique local, les associations de maires et de présidents d'intercommunalités rappellent les nombreuses difficultés et iniquités soulevées, à ce jour, par les dispositions du projet de loi. Elles énoncent également les conditions d'une réforme acceptable et réussie, assurant la pérennité indispensable du lien fiscal entre les entreprises et les territoires.

Les associations de maires et de présidents d'intercommunalités attirent à cet effet l'attention des sénateurs sur les deux principales modifications à apporter au projet de loi de finances. Elles leur demandent :

- d'augmenter significativement la part de cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée revenant aux communes et intercommunalités (en contrepartie du maintien au profit des départements et des régions de leurs parts actuelles sur la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti) ;
- de revenir à un taux unique d'imposition des entreprises en fonction de leur valeur ajoutée, afin de préserver la lisibilité de l'assiette et une répartition juste, aussi bien entre entreprises qu'entre territoires.

Plusieurs autres propositions d'aménagement du texte ont également été transmises à la Commission des finances du Sénat.

➔ [Lien vers le détail des propositions](#)

Contacts presse :

AMF
Marie-Hélène GALIN
Tél : 01 44 18 13 59

AMGVF
Sébastien FOURNIER
Tél : 01 44 39 34 65

FMVM
Armand PINOTEAU
Tél : 01 45 44 99 61

APVF
André ROBERT
Tél : 01 45 44 00 83

AMRF :
Eric SCHIETSE
T. 04 72 61 77 20

ADCF
Sandrine GUIRADO
Tél : 01 55 04 88 13

ACUF
Olivier LANDEL
Tél : 01 42 22 19 19